

RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2021 B 28665

Numéro SIREN : 903 454 395

Nom ou dénomination : 19PARENTROSAN

Ce dépôt a été enregistré le 25/10/2023 sous le numéro de dépôt 130791



19PARENTROSAN

Comptes annuels  
03/10/2023



Période du 01/07/2023 au 03/10/2023 (Bilan)

## Sommaire

1	<i>Comptes annuels</i>	3
1.1	Bilan actif	4
1.2	Bilan passif	5
1.3	Compte de résultat	6



19PARENTROSAN

Comptes annuels

03/10/2023



Actif		Au 03/10/2023			Au 30/06/2023	
		Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net		
<b>Capital souscrit non appelé</b>						
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement				
		Frais de développement				
		Concessions, brevets et droits similaires				
		Fonds commercial (1)				
		Autres immobilisations incorporelles				
		Immobilisations incorporelles en cours				
		Avances et acomptes				
		TOTAL				
		Immobilisations corporelles	Terrains			
			Constructions			
	Inst. techniques, mat. out. industriels					
	Autres immobilisations corporelles					
	Immobilisations en cours					
		Avances et acomptes				
		TOTAL				
	Immobilisations financières <sup>(2)</sup>	Participations évaluées par équivalence				
		Autres participations				
		Créances rattachées à des participations				
		Titres immob. de l'activité de portefeuille				
		Autres titres immobilisés				
		Prêts				
		Autres immobilisations financières				
		TOTAL				
<b>Total de l'actif immobilisé</b>						
Actif circulant	Stocks	Matières premières, approvisionnements				
		En cours de production de biens				
		En cours de production de services				
		Produits intermédiaires et finis				
		Marchandises				
		TOTAL				
	Avances et acomptes versés sur commandes					
	Créances <sup>(3)</sup>	Clients et comptes rattachés				
		Autres créances				
		Capital souscrit et appelé, non versé				
		TOTAL				
	Divers	Valeurs mobilières de placement				
		(dont actions propres : )				
		Instruments de trésorerie				
		Disponibilités	11 647		11 647	
		TOTAL	11 647		11 647	
Charges constatées d'avance						
<b>Total de l'actif circulant</b>			<b>11 647</b>		<b>11 647</b>	
Frais d'émission d'emprunts à étaler						
Primes de remboursement des emprunts						
Écarts de conversion actif						
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>			<b>11 647</b>		<b>11 647</b>	
Renvois : (1) Dont droit au bail						
(2) Dont part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières						
(3) Dont créances à plus d'un an (brut)						
Clause de réserve de propriété	Immobilisations		Stocks		Créances clients	



<b>Passif</b>		Au 03/10/2023	Au 30/06/2023
<b>Capitaux propres</b>	Capital (dont versé : 20 000 )	20 000	20 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport		
	Ecarts de réévaluation		
	Ecarts d'équivalence		
	Réserves		
	Réserve légale	2 000	2 000
	Réserves statutaires		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	-12 050	
Résultats antérieurs en instance d'affectation			
Résultat de la période (bénéfice ou perte)	1 697	-12 050	
Situation nette avant répartition	<b>11 647</b>	<b>9 949</b>	
Subvention d'investissement			
Provisions réglementées			
	<b>Total</b>	<b>11 647</b>	<b>9 949</b>
<b>Aut. fonds propres</b>	Titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	<b>Total</b>		
<b>Provisions</b>	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	<b>Total</b>		
<b>Dettes</b>	Emprunts et dettes assimilées		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers (3)		
	<b>Total</b>		
	Avances et acomptes reçus sur commandes (1)		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		10 740
	Dettes fiscales et sociales		204 728
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes			
Instrument de trésorerie			
<b>Total</b>		<b>215 468</b>	
Produits constatés d'avance			
<b>Total des dettes et des produits constatés d'avance</b>		<b>215 468</b>	
Écarts de conversion passif			
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>11 647</b>	<b>225 417</b>	
Crédit-bail immobilier			
Crédit-bail mobilier			
Effets portés à l'escompte et non échus			
Dettes et produits constatés d'avance, sauf (1), à plus d'un an			
à moins d'un an			
Renvois : (2) dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		215 468	
(3) dont emprunts participatifs			





		Du 01/07/2023 Au 03/10/2023 3 mois	Du 01/07/2022 Au 30/06/2023 12 mois
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital	2 600	
	Reprises sur provisions et transferts de charge		
	Total	2 600	
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital	902	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	Total	902	
	Résultat exceptionnel	F	1 697
	Participation des salariés aux résultats	G	
	Impôt sur les bénéfices	H	
BÉNÉFICE OU PERTE ( ± E ± F - G - H )		1 697	-12 050
(1) Dont	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs incidence après impôt des corrections d'erreurs		
(2) Dont	charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs incidence après impôt des corrections d'erreurs		
(3) Y compris	- redevances de crédit-bail mobilier - redevances de crédit-bail immobilier		
(4) Dont	produits concernant les entités liées		
(5) Dont	intérêts concernant les entités liées		

## **19PARENTROSAN**

Société par actions simplifiée (en cours de liquidation) au capital de 20.000 EUR

Siège social : 59, rue de Châteaudun – 75009 Paris

903 454 395 R.C.S. Paris

### **PROCES-VERBAL DES DECISIONS UNANIMES DES ASSOCIES EN DATE DU 3 OCTOBRE 2023**

L'an deux mille vingt-trois,

Le trois octobre,

Les soussignées :

- la société **STONECO INVEST**, société par actions simplifiée au capital de 20.000 euros, dont le siège social est situé 63, avenue d'Iéna – 75116 Paris, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 884 629 791, représentée par son Président, la société HWA (522 913 698 R.C.S. Paris), elle-même représentée par son Président, Monsieur William AYACHE, dûment habilité aux fins des présentes,
- la société **M4GE PARTNERS 2**, société par actions simplifiée au capital de 1.001 euros, dont le siège social est situé 7, rue Adolphe Guyot - 92270 Bois-Colombes, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nanterre sous le numéro 902 757 152, représentée par son Président, la société M4GE (883 162 463 R.C.S. Nanterre), elle-même représentée par son Président, Madame Anne-Elisabeth GENOT, dûment habilitée aux fins des présentes,
- la société **JOJUL INVEST**, société par actions simplifiée au capital de 1.000 euros, dont le siège social est situé 54, rue René Boulanger - 75010 Paris, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 902 973 221, représentée par son Président, la société ADORNO (530 733 161 R.C.S. Paris), elle-même représentée par son Président, Monsieur Éric AVEILLAN, dûment habilité aux fins des présentes,

Seuls associés (les « **Associés** ») de la société 19PARENTROSAN, société par actions simplifiée au capital de 20.000 € dont le siège social est situé au 59, rue de Châteaudun – 75009 Paris, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 903 454 395 (ci-après la « **Société** »),

Ont pris à l'issue de l'assemblée générale extraordinaire en date du 8 septembre 2023 ayant notamment décidé la dissolution anticipée de la Société, et conformément aux stipulations de

l'article 14.4 des statuts permettant la prise des décisions collectives par consentement unanime des Associés exprimé dans un acte sous seing privé, les décisions ci-après relatives à l'ordre du jour suivant :

- Rapport du liquidateur sur l'ensemble des opérations de liquidation ;
- Examen et approbation du compte de liquidation et répartition pour solde de tout compte ;
- Constatation de la clôture de la liquidation de la Société ; Quitus au liquidateur et décharge de son mandat ;
- Pouvoirs en vue des formalités.

Les Associés déclarent, à l'unanimité et en tant que de besoin :

- renoncer à se prévaloir du délai de mise à disposition aux associés de la Société des documents d'information relatifs aux présentes décisions et, en conséquence, renoncer à se prévaloir de toute nullité et à tout droit, contestation, recours, quel qu'il soit à l'encontre de la Société et de ses dirigeants concernant les modalités de communication et de mise à disposition aux associés de la Société des documents d'information relatifs aux présentes décisions,
- donner acte au liquidateur de la Société du fait qu'ils ont eu toutes les informations nécessaires pour délibérer sur l'ordre du jour des présentes décisions.

#### **PREMIERE DECISION**

*(Examen et approbation du compte de liquidation et répartition pour solde de tout compte)*

Les Associés,

connaissance prise du rapport du liquidateur sur l'ensemble des opérations de liquidation et sur le compte définitif de liquidation arrêté au 3 octobre 2023, à l'unanimité :

- i. approuvent les opérations relatées dans ce rapport ainsi que le compte définitif tel qu'il est présenté faisant ressortir un solde positif de 11.647 euros ;
- ii. décident que le solde de liquidation s'élevant à 11.647 euros, insuffisant pour rembourser le montant total du capital social, leur est attribué à proportion de leurs droits respectifs dans le capital social de la Société ; et
- iii. donnent, en conséquence, tous pouvoirs au liquidateur pour procéder à cette répartition entre eux.

**DEUXIEME DECISION**

*(Constatation de la clôture de la liquidation de la Société ; Quitus au liquidateur et décharge de son mandat)*

Les Associés, en conséquence de l'adoption de la décision précédente, à l'unanimité :

- i. constatent la clôture définitive de la liquidation de la Société dont la personnalité morale cesse d'exister à compter de ce jour ;
- ii. donnent quitus de sa mission au liquidateur et le décharge, en conséquence, de son mandat.

**TROISIEME DECISION**

*(Pouvoirs en vue des formalités)*

Les Associés confèrent, à l'unanimité, tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

\* \*  
\*

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par l'ensemble des Associés.

---

**STONECO INVEST**

Par : William AYACHE

---

**M4GE PARTNERS 2**

Par : Anne-Elisabeth GENOT

---

**JOJUL INVEST**

Par :Éric AVEILLAN